Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Aut. fonctionnelle 2

Par Jurid1

Bonjour,
Est-ce qu'un document qui stipule que la personne est responsable de la bonne exécution de telles choses, de l'organisation et de la coordination, qu'elle est l'intermédiaire entre X etY qui font partie d'un département et Z (supérieur hiérarchique), est-ce que ce document signifie que la personne a ce qu'on appelle une autorité fonctionnelle ? Ou pas ?
Merci beaucoup

Par ESP

Bienvenue
Il serait nécessaire de reformuler en précisant le contexte SVP.